

**1. Interpellation citoyenne relative au projet immobilier sur l'ancien site Schiltz.
Interpellatie van de burgers betreffende het bouwproject op de site waar Schiltz
gevestigd was.**

M. le Président :

Je vais demander à Monsieur Johan Degroote, qui se fait le porte-parole pour l'interpellation citoyenne, de bien vouloir s'avancer. On va vous ouvrir le micro et je vous donne la parole.

M. Degroote :

Je vais essayer de parler en français. Mon vocabulaire en français n'est pas parfait. Je vais parler dans les deux langues.

M. le Président :

Mijnheer Degroote, mag ik U vragen van de micro recht over U te plaatsen? Dank U.

M. Degroote :

Donc, comme commerçant artisanal, je vais parler pour les commerçants de notre quartier contre le nouveau Aldi qui va s'ouvrir. Les boulangers, les fleuristes et les bouchers, on travaille avec 14 ouvriers et si un magasin comme ça va ouvrir, ça va casser le commercial artisan et quand le commerce part, sur long terme, les habitants et les classes moyennes vont partir de la commune. Si on veut retirer la classe moyenne dans la commune, qui payent des taxes, c'est mieux de garder les magasins artisanaux dans la commune et aussi deuxième chose, c'est déjà le troisième Aldi dans la commune. Je pense que c'est déjà largement assez et le site peut être utilisé pour une maison de repos ou un quartier résidentiel. Dans leurs dossiers, ils parlaient de quinze pourcents en plus de chiffres d'affaires, mais ça n'est pas la vérité, parce qu'un investissement comme ça, ce n'est pas réel. Ça va être beaucoup plus. Il paraît que probablement le Aldi du Mettewie va partir, ce n'est pas une garantie et quand le Aldi partira du Mettewie, les magasins autour comme le Zeeman et les autres magasins qui vivent de la clientèle vont, sur le long terme, aussi fermer leurs portes. Alors nous aurons encore un coin perdu dans la commune qui n'est pas gai pour Molenbeek. Pour la mobilité, c'est aussi très embêtant. Sur la chaussée de Gand, il y a beaucoup de circulation qui vient de Berchem. Ils parlent de cent voitures par heure qui doivent aller sur le parking qui viennent direction Molenbeek, ils doivent attendre la voiture qui vient de Berchem et ensuite le tram va tout le temps s'arrêter dans la file. Les gens qui veulent aller sur le parking qui viennent de Molenbeek, ils vont tout le temps bloquer la ligne 82, parce qu'il y a aussi un arrêt de bus et alors ça va bloquer le tram. Tous les investissements qu'ils ont faits avec des bandes de tram sur la chaussée de Gand, ça dépasse des millions d'euros et tout ça, ça va être perdu à cause du tram et il va continuer à être bloqué là-bas à cause de voitures qui veulent aller sur le parking. Il y a aussi un parking prévu de cent places. Maintenant, l'Aldi qui se trouve aux Etangs Noirs, il y a un parking de vingt-six places. Maintenant, on veut cent places, donc ça veut dire que théoriquement c'est une capacité de deux mille voitures par jour. Dans leurs dossiers, ils parlaient de beaucoup moins. Donc c'est mieux de faire le test et de noter toutes les voitures qui passent et qui sortent par heure pendant les heures de pointe. Le parking est complètement dans le jardin des habitants. Ils parlent aussi d'une nouvelle loi qu'ils vont faire, c'est la livraison silencieuse, donc ils vont faire la livraison la nuit avec des camions. Pour les gens qui habitent là-bas, ce sont beaucoup de chariots la nuit et ça va être embêtant pour les gens

qui habitent là-bas. Depuis leur jardin, ils vont entendre du bruit de voitures, les klaxons, le bruit des charriots. Ce n'est pas vraiment une bonne chose pour les gens qui vivent autour de ce parking. Ils parlent aussi dans leurs dossiers que le magasin, c'est prioritaire et les appartements qui sont prévus, c'est à long terme. Donc ce n'est pas prévu que les deux vont être faits en même temps. Ils ont fait un beau dossier, mais il y a beaucoup de choses dont ils n'ont pas parlé. Donc un parking de cent places pour les voitures, c'est vraiment beaucoup pour un magasin comme Aldi. Renmans, ce n'est pas noté non plus dans leur dossier. Eux, ils avaient déjà quatre livraisons par jour dans des grands camions. Et pour l'Aldi, il y a un ou deux camions par jour qui livrent. La sortie de secours dans le dossier s'ils vont utiliser ça pour l'aller et le retour sur le parking, ce sera encore pire pour les gens qui habitent au Fik Guidon. Voilà.

M. le Président :

Dank U mijnheer Degroote.

Je donne la parole à Monsieur Mahy. Ah non, attendez, désolé, j'ai oublié, les chefs de groupe ont la possibilité de faire un commentaire. Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

Merci Monsieur le Président.

J'avais introduit également une interpellation à ce sujet. Si vous me permettez quelques minutes en plus, alors je la retire et comme ça, on ne doit plus revenir sur un point qui a déjà été abordé. Par contre, si vous me dites que je dois me limiter à deux minutes...

M. le Président :

Vous n'avez normalement que deux minutes pour le faire. Je sais que l'interpellation porte sur le même sujet que Monsieur Degroote, donc à mon avis vous savez faire un résumé en deux minutes.

M. Van Damme :

C'est pour ça que je vous demande de me laisser quelques minutes en plus et je retire alors mon interpellation par après. Merci.

Comme Monsieur Degroote a fait son interpellation en français, je vais en grande partie rebondir en français aussi. Je crois qu'il y a deux discussions qui se rejoignent. Il y a une discussion sur le fond et il y a une discussion sur la forme. Sur le fond, je pense qu'il y a deux ou trois grands points à aborder. Le premier point a été très clairement évoqué par Monsieur Degroote, c'est la question de la concurrence par rapport au noyau commercial qui tourne bien. Ce n'est pas seulement un noyau commercial qui tourne bien pour les commerçants, mais qui est aussi très important comme point de contact dans le quartier. C'est un endroit où beaucoup de gens se rencontrent, qui fait vivre le quartier, qui crée un contrôle social, qui crée une dynamique très spéciale de ce quartier. Evidemment on met encore en danger la survie de ces commerces et en même temps, on va créer de la concurrence directe. Renmans, c'est une concurrence directe pour Monsieur Degroote, mais l'Aldi vend aussi des fleurs et le fleuriste va en souffrir. Donc, c'est très clair qu'il y aura une concurrence directe par rapport aux commerces existants. Et donc le risque, c'est que ces commerces disparaissent. Ce serait dommageable pour ces commerçants, mais ce serait aussi très dommageable pour toute la commune parce qu'il y aura un endroit social, un lieu

social, un endroit de vie qui disparaîtra à Molenbeek. Donc la vie sociale en sera moins riche qu'elle ne l'est actuellement. Donc ce serait à mon avis aussi très dommageable.

Deuxième point, c'est un point qui a aussi été évoqué par Monsieur Degroote, c'est la mobilité. Je crois que pour la mobilité, il y a deux grands problèmes. Il y a la mobilité sur la chaussée de Gand elle-même qui est problématique, si on y ajoute des centaines de voitures par jour. Quand est-ce que les gens font leurs courses ? Surtout quand ils reviennent de leur boulot. Quand est-ce que la chaussée de Gand est la plus chargée ? Ben c'est entre quatre heures et six heures du soir. Donc, on va ajouter à ce moment qui est parfois déjà difficile actuellement, des trams, des bus, des voitures. On va y ajouter énormément de clients de ce Aldi et donc il y aura un problème sérieux, à mon avis, de mobilité, de fluidité sur la chaussée de Gand. S'ajoute à ça le fait que cent à cent vingt, si je ne me trompe pas parce qu'il y a des parkings prévus pour l'Aldi même, mais il y a aussi des parkings prévus pour les appartements. Il y aura 120 parkings en plus. Il ne faut pas expliquer ça. C'est un parking gigantesque. Même un commerce de la taille du Aldi, je ne sais pas si vous connaissez le nombre de place qui se trouvent à l'Aldi chaussée de Gand au niveau des Etangs Noirs à mon avis, vingt-six, donc pour comparer c'est un Aldi de plus au moins la même taille et on va mettre quatre fois plus de places de stationnement. Je me demande si c'est vraiment nécessaire.

Alors j'en arrive au deuxième point. Donc ça, c'est toutes ces discussions mobilité, commerce local et alors il y a aussi la discussion sur la forme, la procédure. C'est très étonnant pour un projet de cette taille-là, qu'on n'ait pas fait de réunion d'information pour les riverains. A mon avis, aujourd'hui, il y a énormément de riverains, je dirais même la plus grande partie des riverains qui habitent-là, qui ne sont même pas au courant qu'un projet de cette envergure-là va peut-être s'installer là. A mon avis, la première grande partie des riverains seraient contre, mais n'en sont même pas informés. Donc je trouve que c'est le rôle essentiel de la commune quand un projet de telle envergure s'installe, que la commune en informe les riverains soit par une réunion d'information, ce que je trouverai le plus logique, soit simplement par des flyers. Alors, sur la forme encore. Normalement pour des projets de grande taille, il faut une enquête publique d'au moins un an. J'ai l'impression, on a vu les dates, que l'enquête public ne s'est déroulée que deux semaines, au moins l'affichage n'était que pendant deux semaines et surtout, je termine là, normalement, il doit y avoir une simulation 3D, c'est une réglementation régionale qui impose ça. Pour les grands projets, il faut une simulation en 3D. Pourquoi ? Parce qu'une simple feuille rouge pour 95% des gens, ça ne veut rien dire. C'est illisible, c'est du jargon, tandis qu'une simulation 3D, ça montre ce qui va venir et donc ça fait, ça alerte les riverains à ce qui va venir. Je crois qu'il y a un problème de fond et de forme. Donc je soutiens entièrement la demande de Monsieur Degroote.

M. le Président :

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

M. Berckmans :

Dank U mijnheer de Voorzitter.

Eerst en vooral proficiat voor Mijnheer Degroote om hier namens u zelf en de handelaars van uw wijk uw standpunt te komen verdedigen. Félicitations à vous et aux collègues, commerçants de votre quartier pour votre motion citoyenne. Onze groep gemeentebelangen begrijpt uw bekommernissen en is bereid om U te steunen in de verdere demarches. We hebben nog niet de tijd gehad om het volledige dossier te bestuderen maar we gaan zelf bekijken welke middelen dat er eventueel kunnen aangevoerd worden tegen deze plannen. Notre groupe d'intérêts communaux comprend très bien vos soucis et est prêt

à vous soutenir dans votre démarche. On va examiner nous-même, on n'a pas encore eu le temps pour voir quels moyens on peut amener contre ce projet. In het kort, de redenen waarom, het belangrijk is voor de lokale economie ten tweede het is belangrijk dat er een midden klasse in de gemeente blijft maar ook bijkomt, ten derde de producten van de zelfstandigen, de kwaliteit hiervan is om beter te zeggen de kwaliteit in een groot warehouse van dergelijke producten is dikwijls niet te vergelijken met die van de zelfstandigen. Donc, nos raisons, premièrement c'est très important pour l'économie locale. Deuxièmement, c'est important pour nous qu'il y ait une classe moyenne non seulement qui reste dans la commune, mais on doit aussi tout faire pour en ajouter, pour en faire venir d'autres. On n'a rien contre d'autres classes, mais une commune, une société ne peut survivre que quand il y a des gens qui payent des impôts pour aider les autres avec les deniers publics que l'on récolte. Troisièmement, ce qui est important aussi au niveau de la qualité de la vie, de l'hygiène etc., les produits des commerçants locaux sont souvent d'une autre qualité que certains produits des grandes surfaces. Je vais terminer, Monsieur le Président, avec une petite astuce. Donc, on parle toujours de trois Aldi à Molenbeek, mais il y en a déjà quatre, à savoir un chaussée de Ninove, deux chaussée de Gand, trois Mettewie, mais on oublie souvent le quatrième qui se trouve déjà au quartier Maritime. Je sais que les maths ce n'est pas toujours simple mais voilà. Merci.

M. le Président :

Dank U Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

D'abord je voudrais remercier Monsieur Degroote, effectivement, tout d'abord pour son interpellation, mais surtout pour les arguments qu'il a développés aujourd'hui et voilà un citoyen qui vient de démontrer sa capacité à identifier tout une série de faits pervers. On a eu un débat hier soir, ici, où justement on estimait que les services communaux n'étaient pas capables de le faire avec le plan d'action communal de stationnement. Pour ne pas répéter ce qui a été dit, il y a d'abord l'éternel débat entre la concurrence, entre les petits commerçants, les commerçants locaux des quartiers et puis la grande distribution avec ce débat à l'arrière, ce débat parfois de chantage à l'emploi, derrière c'est aussi une réalité. Quand on est responsable municipal, on ne doit pas en tenir compte, mais néanmoins je pense que toutes les inquiétudes que vous avez soulevées, ce sont des inquiétudes qui sont réelles et qui doivent faire l'objet de beaucoup d'attention. Il me semble, Monsieur le Président, que dans ce dossier comme dans beaucoup d'autres dossiers, la commune ne peut pas rester au balcon. Elle ne peut pas rester inerte. J'ai l'impression, dans ce dossier-ci comme dans d'autres, qu'il y a parfois des projets qui se développent, des enquêtes qui se, enfin les enquêtes publiques aujourd'hui ne sont peut-être pas adaptées à la réalité d'aujourd'hui et il y a lieu certainement d'être attentif et vigilant par rapport à ça. Je voudrais aussi rajouter un événement, c'est que justement, tout ce que vous venez de dire Monsieur Degroote, tout ce que vous venez d'expliquer comme faits pervers dans ce quartier-là, c'est réel, c'est vrai, c'est vérifiable. Nous, on connaît d'autres exemples, mais ça prouve bien qu'une commune et des habitants de la commune sont mieux placés que quiconque pour identifier les anomalies, les problèmes, les effets pervers liés à la mobilité et au stationnement. Je fais le parallèle avec ce débat qu'on a, qu'on a eu hier et qu'on va avoir ce soir et qu'on va devoir voter ou non la délégation d'un plan d'action communal de stationnement où je pense qu'on doit garder une main mise au niveau communal, au risque de devoir répondre la prochaine fois qu'un citoyen vienne, ah c'est pas nous, c'est la Région, ah c'est pas nous, c'est l'agence X ou Y qui s'en occupe. Non, votre interpellation est liée à ce problème particulier de manière générale et indique et montre bien qu'une commune

comme Molenbeek-Saint-Jean ne peut pas déléguer toutes ses missions, toutes ses responsabilités et pour ça, je voudrais aussi vous remercier doublement.

M. le Président :

Merci Monsieur Ikazban.

Ik geef het woord aan mijnheer De Block.

M. De Block :

Avec le PTB, on soutient évidemment les soucis des riverains pour avoir un quartier à échelle humaine. On veut soutenir les soucis dans ce quartier aussi au niveau des commerces et des commerçants existants parce qu'on sait ce qu'on a tous à perdre quand la diversité se perd dans un quartier comme ça. Je pense que l'enjeu est la clé pour résoudre cela, il faut vraiment impliquer les riverains, les habitants, que la commune prenne sa responsabilité, joue un rôle actif en tant qu'acteur et représente les habitants dans cette affaire-là et organisent la consultation des habitants qui puissent exprimer qu'il y a une assemblée, qu'effectivement les habitants puissent mettre sur le tapis les soucis qu'ils ont pour trouver des solutions ou en tout cas, répondre aux soucis et donc aux appréhensions qu'ils ont.

Merci.

M. le Président :

Dank U Mijnheer De Block.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Bonsoir, goeie avond. Ik dank U voor uw interpellatie mijnheer en uw perfect frans. Alors, je vais d'abord rappeler certains éléments très important et répondre à certains éléments très important et répondre à certaines interrogations au préalable. Donc, le dossier étant majoritairement sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe, c'est celle-ci, la commune de Berchem qui pilote le projet au niveau de sa procédure. C'est comme ça. Ce qui implique que la centralisation de la procédure se passe à la fois à Berchem-Sainte-Agathe et à la Région. La procédure est actuellement dans sa phase d'enquête publique, elle dure quinze jours, pas un mois. C'est mis dans l'ordonnance. C'est quinze jours parce que c'est un projet comme celui-là. En général, c'est un mois pour un plan particulier d'affectation de sol par exemple. La durée d'enquête est effectivement gérée, enfin prévue par l'ordonnance, quinze jours et l'affichage, les consultations sont gérés par la commune de Berchem-Sainte-Agathe. Donc, dans ce cadre d'enquête publique, la commune de Molenbeek-Saint-Jean a dû se prononcer. Il faut savoir que le Collège de Molenbeek-Saint-Jean a voté, a émis un avis défavorable le lundi 8 décembre. Donc ça vous situe, il y a à peu près dix jours. Il faut savoir que pour émettre un avis défavorable, il faut analyser le projet, il faut le soumettre. C'est à dire que cet avis était déjà prêt le mercredi 3 décembre. Donc, nous avons analysé les dossiers et nous avons estimé que le projet de l'Aldi n'était pas opportun. Il n'y a pas un bon aménagement des lieux. Il suscitait pas mal d'effets pervers pour le quartier. Il atteignait l'intérieur d'ilot. Il faut savoir que ce commerce prévu, ce projet prévoyait beaucoup de surface commerciale, un peu beaucoup pour une zone d'habitation et surtout en intérieur d'ilot et simplement, c'est cela qui justifiait le refus du Collège pour ce projet. Alors, il faut savoir que nous avons entendu, dès le départ, des rumeurs et nous avons écouté les riverains. Bien sûr, nous ne sommes pas dans un vase clos et nous avons entendu les

riverains via mail, via d'autres voies et donc nous avons été sensibles aussi aux arguments que vous avez soulevés. C'est très important de calculer tous les effets en termes de mobilité, en termes d'atteintes aux commerces existants, c'est très important, vous l'avez dit, et l'aspect paisible d'un quartier, c'est très important. Donc le service de l'Urbanisme a pris contact avec la commune de Berchem-Saint-Agathe parce qu'un avis comme celui-là ne se conçoit pas tout seul. On doit effectivement prendre des informations du côté de Berchem-Sainte-Agathe et donc moi, je peux juste vous dire que le collège a pris un avis qui est, je crois, partagé par Berchem. Et j'espère que cette dernière phrase va vous donner espoir. En tout cas, vous avez le témoignage que le Collège a pris ses responsabilités dès le début du mois de décembre et n'a pas attendu des éléments sortis de la presse ou des témoignages par ailleurs sortis un peu plus tard. J'insiste, tout le monde ici est d'accord, tous les conseillers de la majorité, de l'opposition, le collège est d'accord sur le fait que le projet de l'Aldi, à cet endroit-là, tel qu'il a été présenté, n'est pas du tout opportun et donc nous avons émis un avis défavorable dans le cadre de l'enquête publique.

M. le Président :

Merci Monsieur Mahy.

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin de l'Economie, Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Tout d'abord, je tiens à remercier le représentant des commerçants, mais aussi des habitants de ce quartier qui sont très inquiets de l'installation de ce type de commerce dans ce quartier et c'est vrai que nous sommes confrontés à un dilemme dans une commune qui a le deuxième taux de chômage le plus élevé et on est plus tenté évidemment d'être à l'écoute de ce type de patron qui vient avec des projets en proposant de l'emploi. Il y a eu certaines démarches qui ont été effectuées par rapport à cette question et on sait très bien que nous sommes évidemment, ici, face à un dilemme. Je dirais qu'on rencontre tout le temps. La raison pour laquelle nous avons pris une position claire puisque je suis Echevin de l'Economie, mais aussi de l'Emploi, c'est qu'avec le Collège nous avons évidemment émis un avis négatif pour les aspects urbanistiques de mobilité qui ont été évoqués entre autres par les différents intervenants, mais il est clair qu'un quartier comme le vôtre, mais aussi d'autres quartiers de la commune ont besoin d'être soutenus. Sur le plan du développement de l'économie locale, nous sommes ici à la veille d'une réforme très importante et un des points qui va passer aujourd'hui au conseil, c'est un accord-cadre avec Atrium et un des axes forts de cet accord, c'est le soutien aux petits commerçants à l'économie locale. Donc il est clair qu'on ne peut pas en même temps avoir une position que j'appellerai contradictoire en soutenant ce type de commerce, sachant que le territoire de la commune, on l'a évoqué, un certain nombre d'Aldi ou de Lidl. Ce sont les mêmes types de commerces qui ont quasi quadrillé la commune, ce sont des commerces qui atteignent, tuent les petits commerces, on le sait très bien parce qu'ils proposent des produits à très bon prix, des produits qui souvent, je tiens à la dire, ne sont pas d'une qualité exceptionnelle, mais ça provoque des déserts d'économie locale. Ils fonctionnent peut-être bien par rapport à leurs type de public et je tiens aussi à annoncer ici qu'il va arriver très prochainement, qui est en attente depuis deux ans, c'est que le Lidl a acheté une surface très importante rue Delaunoy où il y a l'ancien grossiste dans le bas de la rue Delaunoy et là aussi, ils ont un projet similaire au vôtre, c'est à dire construire un commerce de plusieurs milliers de m² avec des habitations au-dessus. Donc par rapport à ça, il est clair que le collège doit avoir une attitude claire et savoir ce qu'on veut. Nous, notre volonté avec nos services, avec le partenariat communal d'Atrium, c'est de soutenir l'économie locale, c'est à dire permettre cette économie de continuer à se développer pour pouvoir non seulement répondre à la population, mais aussi jouer un rôle

social très important. Ce sont des lieux qui donnent une vie à un quartier, ce sont des lieux qui permettent d'avoir des quartiers qui vivent, où les gens se déplacent, rencontrent leurs commerçants et je pense que le type de commerce proposé aujourd'hui est tout à fait le contraire de ce que nous connaissons dans certains quartiers et donc au niveau de l'échevinat de l'Economie, il est clair que nous avons comme l'ensemble de mes collègues, émis un avis négatif parce qu'on connaît les conséquences que peut avoir ce type de commerce par rapport à un quartier. Ce que je peux dire par rapport à la suite, c'est que nous allons très prochainement, dans le cadre de ce plan d'action d'Atrium étendre l'action de l'association de commerçants. Il va y avoir 6 associations de commerçants, celles qui existent déjà et qui vont être renforcées, mais aussi la création d'autres qui vont avoir pour objectif de venir soutenir évidemment le petit commerce local et pouvoir ainsi fédérer l'ensemble des commerçants par rapport éventuellement à d'autres projets comme celui-là.

Merci de votre écoute.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin. Mijnheer Degroote, wenst U iets bij te voegen ?

M. Degroote :

Ja het betreft de mobiliteit. S'il y a cent voitures qui viennent en direction de Molenbeek, ils doivent aller sur le parking juste en face de l'arrêt du tram, alors en attendant la circulation de Berchem va vraiment bloquer le carrefour rue Auguste Van Zande, parce que les trams sont très longs et alors ils s'arrêtent vraiment sur le carrefour et ça va bloquer toute la circulation à cause des voitures qui attendent pour aller sur le parking. Donc la mobilité, c'est aussi très important, c'est très mal localisé cette sortie des voitures.

Je remercie le collègue.

M. le Président :

Dank U Mijnheer Degroote.

Ik ga een uitzondering doen met mijnheer Van Damme door het feit dat hij een interpellatie had en zoals hij het zegt vijftien seconden. Ik geef het woord aan mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Dank U mijnheer de Voorzitter.

Ik wil, je veux remercier les Echevins pour leur intervention, parce que je suis très content que vous souteniez la proposition des commerçants et surtout des riverains. J'ai une question complémentaire, c'est demain, il y a la Commission de Concertation à Berchem et je me demandais, s'il y a un Echevin qui va venir défendre le point de vue de la commune à cette Commission de Concertation ?

M. l'Echevin El Khannouss :

La commune de Berchem a déjà annoncé qu'ils seraient du même avis que la commune de Molenbeek.

M. Van Damme :

Oui, mais donc la Commission de Concertation, ce ne sont pas que les communes, c'est aussi la Région qui sera présente. Il y a plusieurs intervenants et je pense que ce serait un beau message de la commune d'envoyer quelqu'un, un Echevin, pour défendre le point de vue de la commune, même s'il est concordant à celui de Berchem, c'est un beau message et donc je proposerai qu'il y a un Echevin qui y aille.

M. le Président :

Monsieur Van Damme, le Collège a pris acte et il est prévu qu'il y ait un représentant. Merci.

L'incident est clos. Je propose quelques minutes de suspensions.

**2. Interpellation déposée par Monsieur Van Damme relative aux jardins d'enfants - Report du 26/11/2014.
Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme betreffende de speeltuintjes - Uitstel van 26/11/2014.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Van Damme la lecture de son interpellation.

Dhr. Van Damme :

Merci Monsieur le Président.

Je vais faire circuler des photos. Chers collègues, je vous demande cinq minutes d'attention pour un point que je trouve assez important comme père et comme conseiller communal. Je suis comme certains d'entre vous parents de jeunes enfants, comme beaucoup d'autres à Molenbeek-Saint-Jean. Je sors de temps en temps avec mes enfants pour aller jouer sur les quelques espaces publics que Molenbeek-Saint-Jean a. J'ai été interpellé par l'état d'une petite aire de jeux qui se trouve tout près de chez moi, près de la gare de l'Ouest, sur la fiche de l'ancienne brasserie Vandenheuvel, où il y a une petite plaine de jeu qui est installée depuis quelques années. En fait, cette petite plaine de jeux est très mal entretenue, le toboggan tient encore plus ou moins et c'est tout. Toutes les balançoires ont été enlevées, il y a des trous partout, c'est sale, il y a plein de choses cassées sur lesquelles les enfants peuvent se blesser. En faisant une petite recherche, j'ai vite trouvé trois autres endroits et donc quatre au total, où des plaines de jeux ont été installées, mais où le matériel installé est dans un état catastrophique. Je fais circuler des photos qui démontrent cela parce que j'ai fait un petit reportage photo sur chaque plaine de jeux. Ces trois autres endroits sont dans le parc Marie-José où il y a trois ou quatre jeux qui sont installés et qui depuis plusieurs années sont en très mauvais état et qui sont plus ou moins protégés par des grilles qui ne tiennent plus et donc les enfants passent sans problème pour monter sur des jeux qui ne sont plus conformes. Il y a aussi une plaine de jeux en mauvais état avenue Jean Dubrucq, où il y avait une plaine de jeu qui a brûlé, il y a quelques années et on n'a jamais remplacé quoique ce soit, même si deux petits goals auraient pu faire une grande différence. Le site que je trouve le plus problématique, c'est celui qui se trouve au coin de la rue des Quatre-Vents et de la rue Jean-Baptiste Decock, près des logements sociaux qui sont très nombreux à cet endroit-là, où il y a un terrain de basket, mais sans les anneaux et sans filet. Il y a plein de jeunes qui habitent là et le seul endroit où on pourrait faire du sport, il n'est plus en état depuis pas mal de temps. Ce terrain n'est pas entretenu et n'est plus utilisé du tout. Je n'ai pas fait de grosses recherches, mais donc il y a quatre endroits qui ne sont pas entretenus ou pas réparés.

Je sais bien qu'on ne peut pas résoudre tout en même temps, je sais bien que pour certains endroits, il y a des projets en cours, mais il ne s'agit pas de projets qui vont aboutir dans les mois à venir, mais plutôt dans les années à venir et donc je me demande pourquoi on ne les entretient pas, pourquoi on ne les répare pas, pourquoi on ne fait pas d'intervention mineure qui pourrait parfois faire de grosses différences. Replacer un goal de football ou un anneau de basket, je ne pense pas que ça coûte beaucoup d'argent. Remettre des balançoires, réparer des trous dans le sol, je ne crois pas que ça coûte non plus beaucoup d'argent. Ce sont vraiment des choses minimales qui, pour nos enfants, et il y en a beaucoup à Molenbeek-Saint-Jean, il y a très peu d'espace disponible, et je trouve que nos enfants méritent mieux et j'aimerais bien qu'on répare ces sites et pas qu'on nous dise qu'il y a des projets. Non, il faut préparer cela maintenant, pour faire en sorte que cette plaine soit de qualité maintenant.

Merci.

M. le Président :

Merci Monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Madame Gadaleta.

Mevr. de Schepen Gadaleta :

Mijnheer Van Damme, ... om te beginnen, deel ik volledig bezorgdheid over het onderhoud van speelpleinen en parken in het algemeen. De groene dienst staat in voor dagelijks onderhoud en het opkuisen van de groene ruimtes. Dit gebeurt regelmatig in de parken door verschillende groepen die daarmee bezig zijn, die ook de kleine speeltuinen regelmatig onderhouden en kuisen.

Ce que le service me dit, c'est qu'ils constatent à certains endroits où ils passent, où ils nettoient, que quelques heures après, c'est à nouveau sale. C'est vrai qu'il y a à un certain moment un problème de nettoyage qu'on n'arrive pas à résoudre.

Par contre il y a des endroits qui ne sont pas des parcs, et donc on n'a pas les équipes fixes, on a les équipes mobiles qui passent en moyenne deux fois par semaine pour un nettoyage et pour vider les poubelles. Dès qu'il y a des jeux qui présentent un problème, le service des Plantations intervient et enlève les jeux.

Dans le parc Marie-José, c'est vrai que cela traîne depuis longtemps. Depuis que je suis Echevine, j'ai constaté le fait que ces jeux ne sont pas accessibles, ne sont pas accessibles du tout. Depuis 2012, il y avait de gros projets Beliris qui avaient aussi remplacé les plaines de jeux et c'est pour cela que les plaines de jeux n'ont pas toujours été remplacées.

Vous avez cité le petit parc à la chaussée de Ninove où là le service me dit, le service des Plantations me dit qu'ils passent et qu'ils nettoient. C'est un endroit qui est difficile à garder propre, c'est aussi un endroit que l'on va céder pour la construction d'une crèche et en échange de cela, il y aura un autre parc, un parc un peu plus grand pour lequel le service des Plantations a été associé dans la conception, pour éviter les problèmes d'entretien, pour avoir un parc qui se prête aux possibilités de nos services.

Concernant la plaine de jeux à l'avenue Jean Dubrucq, il y a un projet de logements. Le service des Plantations passe, nettoie et évide les poubelles en moyenne deux fois par semaine. C'est la même équipe qui nettoie les canisites. Mes services n'ont pas les moyens de changer les anneaux de basket. Le service des Plantations s'occupe de l'entretien régulier et du nettoyage des espaces verts, y compris les plaines de jeux.

M. le Président :

Merci Madame Gadaleta.

Je donne la parole à Monsieur Gypers.

Dhr. De Schepen Gypers :

De vraag betreffende die basketringen: die ringen zijn niet teruggeplaatst omdat daaronder twee goals staan voor minivoetbal en het probleem is dat er een competitie is tussen de mensen die minivoetbal spelen en de mensen die basket spelen. Dat is wat mijn dienst mij geantwoord heeft, dat ze die ringen dus op vraag van de jongeren niet teruggeplaatste hebben, omdat het anders altijd tot conflicten leidt.

M. le Président :

Merci Monsieur Gypers.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Je suis perplexe.

Ik heb een antwoord gekregen van Mevrouw Gadaleta over de netheid dat ongeveer ok was, in de zin dat ze zegt "we kunnen het niet doen, maar we proberen ons best te doen". Mijn vraag ging in de eerste instantie niet over de netheid, maar over het onderhoud, dat wil zeggen over de reparaties van speelpleinen. En ik krijg van Meneer Gypers één opmerking over één van de vier gevallen waarover ik het heb, en dan nog om te zeggen dat er niets aan zal gebeuren. Meneer Gypers, ik ben er vandaag nog langs geweest, er staan geen goals, er is geen minivoetbal en er is geen enkele jongere die daar ooit speelt, omdat ze daar niet kunnen spelen.

Ik begrijp het niet en ik vind het dit antwoord, of het gebrek eraan, eigenlijk schandelijk. Er wordt niet geantwoord voor drie van de vier sites die ik heb aangehaald. En bovendien, de site waarvoor ik wel een antwoord heb gekregen, betreft een onjuist antwoord. Er staan geen voetbalgoals, er staan stukken van basketbalgoals, die zijn niet onderhouden, ze zijn kapot. En natuurlijk komen er geen jongeren spelen, wanneer er iets kapot is. Ik hoop echt dat u uw antwoord gaat bijsturen, want het is schandelijk.

Dhr. De Voorzitter :

Dank u Mijnheer Van Damme.

Nous passons au point suivant.

3. Interpellation introduite par Madame Piquard relative à l'agenda culturel - Report du 26/11/2014.

Interpellatie ingediend door Mevrouw Piquard betreffende de culturele agenda - Uitstel van 26/11/2014.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Piquard pour la lecture de son interpellation.

Mme Piquard :

Je n'ai pas le texte avec moi, mais je voulais simplement vous dire que je ne vais pas la relire telle quelle, puisque l'après-midi du 26, j'ai par grand bonheur reçu l'agenda culturel. Donc je suis inscrite maintenant, je tourne donc mon interpellation en faveur de tout le monde, donc de toute demande par rapport au service Culture et j'ose espérer qu'à travers moi, la problématique est réglée. Quand je recevais la newsletter de Monsieur Mustapha Er, que je cliquais sur l'onglet « cliquez ici pour vous inscrire et recevoir l'agenda culturel », en fait, je n'ai jamais rien reçu à l'époque. J'espère que ce problème est arrangé et j'espère aussi qu'à travers le nouveau site Internet qui nous a été présenté hier, ce sera plus facile pour tout le monde de s'inscrire à cet agenda culturel.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Madame Piquard, d'une manière générale, lorsqu'une personne qui souhaite souscrire à la lettre d'information culturelle du portail Culture 1080, elle envoie un e-mail à l'adresse générique du site, à savoir info@culture1080.be. On trouve cette adresse e-mail et la manière de procéder en cliquant en haut et à droite sur la page d'accueil du site. Après avoir reçu un message confirmant l'inscription, la personne recevra la lettre d'information lors de chaque parution, à savoir toutes les deux à trois semaines, en fonction de l'agenda. Pour se désinscrire, la marche à suivre est indiquée lors de chaque envoi de la lettre d'information et donc il suffit de cliquer sur le lien.

Concernant votre remarque plus particulière, c'est vrai que vous avez demandé votre inscription le 2 novembre via l'adresse e-mail susmentionnée, et que vous avez reçu un accusé de réception confirmant cette inscription. Depuis, de lettres d'information ont été envoyées, une le 28 novembre et une le 16 décembre. Vous me dites que vous ne les avez pas reçues et moi on me dit que vous auriez dû les recevoir. Il y a donc une difficulté d'ordre technique, puisque les services me disent que vous auriez dû les recevoir.

Mme Piquard :

Je suis passée dernièrement au service Culture, la semaine dernière, et là, on m'a gentiment donné le formulaire. Cela couvre l'agenda jusqu'à la fin de ce mois et moi, je ne savais pas qu'il y en avait d'autres qui allaient sortir. J'ai bien communiqué mon adresse e-mail et je ne comprends pas que je n'aie rien reçu. Il vaudrait peut-être mieux vérifier.

Mme la Bourgmestre :

Vous êtes passée au service Culture au château du Karreveld ?

Mme Piquard :

Oui tout à fait.

Mme la Bourgmestre :

On fera la vérification.

M. le Président :

Merci Madame Piquard.

Nous passons au point suivant.

4. Interpellation introduite par Monsieur Berckmans relative aux heures d'ouverture des infrastructures sportives communales en général et du hall de sport Heyvaert en particulier.

Interpellatie ingediend door Mijnheer Berckmans betreffende de openingsuren van de gemeentelijke sportinfrastructuur in het algemeen en van de sporthal Heyvaert in het bijzonder.

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Dank u Mijnheer de Voorzitter.

Op zondag 27 oktober 2013 vond in de sporthal Heyvaert een minivoetbaltornooi voor de jeugd plaats. Dit was een enigszins uitzonderlijke situatie aangezien die sporthal op zondag normaliter niet open is. Reeds lang vóór dit sportevenement had ik de bevoegde schepen van sport aangesproken met de vraag of het mogelijk is de sporthal Heyvaert ook op zondag open te stellen. De Heyvaertwijk is – zoals vele andere wijken in onze gemeente – een kinder- en jeugdrijke buurt. Vaak lopen kinderen en jongeren er wat verloren rond op straat; er is wel een piepklein parkje, met name het Driehoeksplein maar dit neemt niet weg dat het jammer is dat de talrijke kinderen en jongeren niet optimaal gebruik kunnen maken van de sportinfrastructuur Heyvaert. Zelfs los van het feit of er al dan niet veel jongeren in de buurt wonen lijkt het me geen teken van goed bestuur en van efficiëntie een dergelijke infrastructuur, waarvoor de gemeenschap zeer veel geld heeft betaald, niet zo veel mogelijk open te stellen voor en te laten gebruiken door die zelfde gemeenschap.

Ik wens hierover de volgende vragen te stellen :

1° Op zondag 27 oktober 2013 was ik – en vele aanwezigen met mij – dan ook zeer verheugd toen de schepen van sport op het einde van het tornooi publiekelijk verklaarde dat de sporthal Heyvaert “binnenkort” ook op zondag zou worden opengesteld. Ik citeer de desbetreffende verklaring : “(...) La bonne nouvelle est que dans les prochains jours une décision sera prise pour que le hall de sport Heyvaert soit accessible aussi le dimanche pour les enfants et les jeunes du quartier”. Deze verklaring kan worden nagevolgd in de video die op die dag in de sporthal Heyvaert werd gemaakt door een niet nader genoemde medewerker van het college van burgemeester en schepenen en die op Facebook werd geplaatst (zie ook de bijgevoegde illustratie).

We zijn vandaag reeds een vol jaar en bijna twee maanden na 27 oktober 2013. Het is klaarblijkelijk gebeven bij de aankondiging op 27 oktober 2013 om “binnen enkele dagen” de beslissing te nemen tot opening van de sporthal op zondag. Bij mijn weten is die beslissing nooit genomen, laat staan bekend gemaakt.

Wanneer zal daadwerkelijk worden overgegaan tot het nemen van die beslissing ? Wanneer zal de sporthal Heyvaert daadwerkelijk ook op zondag toegankelijk zijn ?

2° Ik wil mij hier niet beperken tot de bijzondere kwestie van de sporthal Heyvaert omdat ik toevallig in die wijk woon. Onze gehele gemeente is kinder- en jeugdrijke. Daarom wil ik die problematiek hier breder open trekken :

- Ik vind het immers niet kunnen dat kinderen en jongeren, om het even in welke wijk in de gemeente, bij manier van spreken verplicht zijn om op de straat te spelen – met alle fysische en andere gevaren die er bij horen – terwijl er in de onmiddellijke omgeving vaak een gemeentelijke sportinfrastructuur staat die jammer genoeg niet toegankelijk is.

- Daarbij komt wat ik reeds heb gesteld inzake de sporthal Heyvaert : het getuigt van geen goed bestuur zeer dure infrastructuur te bouwen en in te richten en die vervolgens niet zo vaak als mogelijk open te stellen.

- Niettegenstaande mijn vraag de openstelling van de gemeentelijke sportinfrastructuur gedurende het gehele jaar beoogt, wil ik er op wijzen – voor degenen die het nog niet zouden hebben gevoeld – dat de winter dit jaar vroeg is begonnen en dat het buiten dus al behoorlijk koud is geweest. Vandaar een extra argument voor een zo ruim mogelijke opening, reeds vanaf deze winterperiode : ik ben immers van mening dat het voor de kinderen wel een beetje aangenamer zal zijn indien zij nu reeds wat samen zullen kunnen spelen in een gemeentelijke sportinfrastructuur in plaats van buiten te verkleumen van de koude.

1° Kan u mij een volledig overzicht geven van de bestaande gemeentelijke sportinfrastructuur in de gemeente ?

2° Kan u mij, per infrastructuur, meedelen welke de openingsuren ervan zijn ?

3° Bent u bereid, in voorkomend geval, over te gaan tot een verruiming van de openingdagen en openingsuren van die infrastructuur ?

Ik dank u voor uw antwoorden.

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je ne parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Monsieur Berckmans, merci pour votre interpellation, parce que je vois que vous mettez le doigt sur quelque chose d'essentiel et c'est ce qui va m'amener à vous répondre d'une manière générale, d'abord par rapport à une de vos questions concernant l'accessibilité des infrastructures sportives, les jours de congés et plus particulièrement le dimanche.

Je vous rejoins à 150 %, il faut que nos infrastructures sportives soient disponibles. Je vous reconferme, il n'y a pas besoin de relire les comptes rendus des séances antérieures du conseil communal, je reconferme que nos infrastructures vont être ouvertes le dimanche. C'est une volonté de ma part du conseil d'administration de Molenbeek Sport et donc, il est tout à fait normal, comme dans les autres communes de notre région, que les infrastructures sportives soient accessibles les jours de congés, et plus particulièrement le dimanche.

Par rapport au centre Heyvaert, vous savez que Molenbeek Sport connaît aujourd'hui une situation financière extrêmement compliquée. Je ne vais pas revenir sur ce qu'on appelle les structures satellites de la commune, nous connaissons une situation financière difficile. Nous sommes aujourd'hui en train d'organiser une métamorphose de Molenbeek Sport. Nous sommes en train de travailler sur une structure juridique qui va nous permettre de faire des économies, qui va nous permettre évidemment de gérer au mieux les

infrastructures et ainsi offrir le meilleur des services à nos concitoyens. L'ouverture du dimanche se fera très prochainement, mais laissez-nous le temps d'organiser cette métamorphose juridique. Nous allons passer sous un nouveau statut et c'est celui d'une régie, une régie communale avec une reconnaissance de centre sportif nous permettra évidemment d'avoir des moyens, de faire une série d'économies qui vont être réinjectées dans la réorganisation générale de nos infrastructures.

Il faut savoir aussi, et là c'est l'héritage du passé nous avons du personnel qui ont des statuts juridiques différents. Nous avons du personnel qui dépend directement de Molenbeek Sport et donc qui peut travailler en équipe etc. Et puis nous avons aussi des personnes qui ont été jadis détachées de la commune et qui ont donc un horaire comme le personnel communal. Vous savez très bien que faire travailler du personnel communal le dimanche, ça a un coût extrêmement élevé, et dans la situation financière qui est la nôtre aujourd'hui, ce n'est pas possible. Nous essayons de travailler sur une formule qui va permettre d'avoir un fonctionnement pour offrir un service de qualité à nos concitoyens.

La bonne nouvelle que nous avons aujourd'hui, c'est que nous sommes sur le point de finaliser un accord avec la Communauté française qui va mettre à notre disposition une nouvelle salle, ce qui va permettre d'offrir plus d'heures de sport aux Molenbeekois. La mauvaise nouvelle, c'est que nous avons un problème juridique avec les riverains de la salle Beudin. Je rappelle qu'ils ont intenté une procédure judiciaire contre la commune à cause justement des nuisances et de l'utilisation de cette salle en dehors des heures normales et l'utilisation de cette salle le week-end, ce qui évidemment ne facilite pas les choses, puisque si nous sommes forcés par la justice de limiter l'occupation, ça va rendre encore plus difficile l'occupation de nos infrastructures.

Mais rassurez-vous, très prochainement, les salles vont être accessibles le dimanche. Laissez-nous le temps d'organiser notre personnel. Nous avons fait face, ces derniers temps, à une situation compliquée avec la fermeture de la piscine, ce qui a provoqué le licenciement d'une série de travailleurs de Molenbeek Sport. Mais donc, nous restons sur notre position, nous allons mettre tout en œuvre pour pouvoir permettre à nos jeunes sportifs d'occuper des infrastructures des jours de congés et le dimanche.

M. le Président :

Avant de donner la parole à Monsieur Berckmans, je voudrais demander aux personnes qui sont dans le public, le règlement d'ordre intérieur est bien clair par rapport à ça, si vous avez envie de parler, vous devez sortir ! Le brouhaha est tellement important ici qu'on ne s'entend plus.

Je vous remercie.

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Dank u Mijnheer de Voorzitter.

Je me réjouis que l'Echevin des Sports rejoigne notre groupe d'intérêt communal à 150 % ! J'aurais déjà été content avec 100 %. Je comprends que même si on dit parfois de façon politique au public qu'on est de bonne volonté et que ça va se faire dans les prochains jours, je comprends que ce n'est pas toujours évident. J'espère juste une chose, c'est que ça ne va plus traîner. Je ne parle pas ici uniquement du hall des sports Heyvaert et j'espère que les enfants pourront utiliser les infrastructures encore avant la fin de cet hiver.

En réponse à mon interpellation, vous nous annoncez une nouvelle importante, vous parlez d'une régie communale. On appréciera que vous nous en informiez en temps utile.

M. le Président :

Merci Monsieur Berckmans.

Nous passons au point suivant.

5. Interpellation déposée par Monsieur Berckmans relative au nouveau website communal.

Interpellatie ingediend door Mijnheer Berckmans betreffende de nieuwe gemeentelijke website.

Dhr. De Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

Dhr. Berckmans :

Dank u Mijnheer de Voorzitter.

Ik ga heel kort zijn, een beetje in afspraak met schepen Olivier Mahy. De schepen heeft ons gisteren tijdens de vergadering van de verenigde secties de website getoond, de website in ontwikkeling, le site en développement, donc je vais me limiter dans mon interpellation et me référer à la question que j'ai posée il y a longtemps. Donc c'est un peu en analogie à ma question précédente, il ne suffit pas de faire des déclarations, il faut faire un suivi pour voir ce qui a été déclaré et voir ce qui a été exécuté. Je me limite à vous confirmer brièvement en public que le nouveau site sera là et on a vu lors des sections réunies les conseillers communaux étaient satisfaits du projet. Je sais qu'en informatique, ce n'est pas simple, que vous ne pouvez pas nous dire : « le 28 février ou le 14 février... » Enfin le 14 février, ce n'est peut-être pas le jour idéal pour lancer un site, mais que vous nous dites approximativement quand le site va être installé vraiment ?

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

A question courte et précise, réponse courte et précise. Hier soir, effectivement j'avais dit que le site serait prêt pour la mi-mars, dans la plus grande majorité de ses rubriques en tout cas.

M. le Président :

Merci Monsieur Mahy.

6. Interpellation déposée par Monsieur Lakhloufi relative au plan piétonnier de Bruxelles-Ville.
Interpellatie ingediend door Mijnheer Lakhloufi betreffende de autovrije plan van Brussel Stad in het centrum.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Merci Monsieur le Président.

Le plan de mise en piétonnier du centre de Bruxelles et ce qu'il faut appeler « le mini-ring » que la ville compte mettre en place auront vraisemblablement des incidences sur les communes limitrophes, dont Molenbeek-Saint-Jean.

Le GIC-GGB, loin d'être hostile à ce projet, dénonce le manque de concertation dont la Ville de Bruxelles fait preuve.

On entend souvent dire que la Ville est un Etat dans l'Etat, et la personnalité de son nouveau Maïeur n'arrange pas les choses.

Loin de nous l'idée de nous ingérer dans les affaires d'une autre commune, cependant une grande partie du plan prévoit de rediriger le trafic automobile vers la petite ceinture, et donc vers certaines communes voisines. Et là je pense que nous avons notre mot à dire.

Alors que Molenbeek tente tant bien que mal de gérer son trafic de transit « Ring/Centre-ville », ce plan risque, si la concertation n'est pas au rendez-vous, de simplement coaguler la circulation déjà infernale porte de Ninove, Léopold II, jonction Ch. de Gand et Dansaert. Nous sommes étonnés également du manque de réactions côté molenbeekois.

Manque de réactions également au niveau régional, bien que Molenbeek-St-Jean y soit bien représenté par quelques députés, on constate gentiment le projet de la Ville sans plus.

Nous exhortons donc le Collège à être très attentif sur ce dossier qui risque de détériorer un peu plus encore la qualité de vie des molenbeekois, cela pourrait signifier plus de trafic, moins de stationnements libres, plus de pollution et plus de bruit.

Mes questions à Monsieur l'Echevin de la mobilité sont les suivantes ;

Avez-vous contacté les autorités de la ville concernant ce dossier? Si oui qu'en est-il ressorti?

Comptez-vous prendre des dispositions concernant ce dossier?
Si oui, quelles sont ces dispositions?

Estimez-vous peut être que la mobilité et la qualité de vie des molenbeekois ne seront pas impactées? Alors dans tel cas, pourriez-vous éclairer, en évitant cette fois-ci s'il vous plaît de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Lakhloufi.

Je donne la parole à Monsieur Gypers.

M. l'Echevin Gypers :

Monsieur Lakhloufi, je suis très content que vous m'attribuiez cette capacité de vous faire prendre des vessies pour des lanternes ! Le 19 décembre, j'ai rencontré l'Echevine de la Mobilité de Bruxelles-Ville afin qu'elle me fasse une présentation du plan. J'ai en outre également des contacts récurrents avec les Echevins de la Mobilité des autres communes qui pourraient être concernées. Il est très important pour nous d'entretenir une concertation entre les Echevins de la Mobilité des communes du Nord-Ouest de Bruxelles. J'ai pris l'initiative de créer ce lien, car la meilleure manière d'être assuré que la Région ira dans le bon sens dans ce dossier, consiste à mettre en commun les expertises des communes du Nord-Ouest. Cette expertise, c'est un élément que nous avons acquis et que nous acquerrons à travers notre service de la Mobilité, des questions posées par nos habitants, mais aussi des questions posées par nos Conseillers communaux qui sont des relais privilégiés pour l'expertise de terrain. C'est donc un élément fondamental auquel nous nous employons et ce, afin d'utiliser au mieux les ressources humaines et pécuniaires.

Cela étant dit, nous n'avons aucune autorité sur la Ville tout comme la Ville n'a pas autorité sur les projets de mobilité à Molenbeek-Saint-Jean. Nous avons donc l'opportunité d'exposer notre point de vue, mais ne disposons en aucun cas du pouvoir de dernier mot.

Par ailleurs, dans cette discussion, il faut garder à l'esprit que le canal et les voiries de pénétration dans la ville sont du ressort de la Région et non des communes. C'est donc au niveau régional qu'il convient d'intervenir en premier chef. Pour ce qui concerne notre commune, je puis en tout cas vous assurer que Molenbeek-Saint-Jean veille avec une attention toute particulière à ce que la mobilité molenbeekoise soit préservée, en particulier en favorisant les déplacements au sein des quartiers, tout en orientant les déplacements inter-quartiers et inter-communaux vers les voiries principales dans le respect de la hiérarchie des voiries. Si ces principes de mobilité ne sont pas encore entrés tout à fait dans nos us et coutumes, nous œuvrons toutefois à stimuler les déplacements à pied, à vélo dans les quartiers et à permettre les déplacements en voiture dans le respect de cette hiérarchie. Nous ne pouvons pas garantir la fluidité lors des heures de pointe, compte tenu de l'importante quantité de navetteurs et de parents conduisant leurs enfants à l'école. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre pour que les utilisateurs s'adaptent et s'organisent. Nous menons aussi et surtout une politique qui vise à ramener les navetteurs vers la ville pour qu'ils se rapprochent de leur emploi et des écoles, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour notre région.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

M. Lakhloufi :

Je vous remercie pour cette réponse.

J'entends bien que vous avez pris certaines dispositions au niveau de la concertation et le fait peut-être que l'Echevine de la Mobilité soit de la même formation politique, ça aide certainement. Ça, c'est déjà une bonne chose. Mais vous, en tant qu'Echevin de la Mobilité, ma question sera assez directe : est-ce que vous pensez qu'il y a des incidences néfastes pour Molenbeek-Saint-Jean ou non ?

M. l'Echevin Gypers :

Je peux vous assurer que chaque fois qu'on intervient sur la mobilité, on fait d'abord des mesurages. On ne va pas commencer à faire des supputations, moi je pense que ce sont des choses qui doivent être mesurées et qui doivent être continuellement en dialogue avec les autres communes et c'est pour cette raison que le dialogue continue et est installé entre les Echevins de la Mobilité, parce qu'on se rend bien compte qu'il y a des incidences régionales et qu'il y a des choses qu'on ne va pas pouvoir gérer. Chaque changement a des réactions qu'on n'arrive pas encore à objectiver. C'est vrai qu'on pourrait avoir cette impression, mais ce qui se passe aujourd'hui, je comprends que la Ville veuille que le transit se fasse sur la petite ceinture, mais c'est ce que Molenbeek-Saint-Jean veut également. C'est le principe même que le transit se fasse sur les grandes voiries.

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

L'incident est clos.